



Publication sans autorisation image personnelle

Par **AUFFRET**, le **30/01/2008** à **16:32**

Bonjour, rnrnJ'ai découvert avec surprise par le biais de mes anciens collègues de travail, qu'une photo de moi avec mon conjoint a été publiée à notre insu dans une hebdomadaire national marocain 'Maroc Hebdo'.rnrnCette dite photo avait été prise par un ami travaillant dans l'événementiel et qui pouvait publiée nos photos 'en ligne' pour l'association pour laquelle il travaillait 'MarocEve'.rnrnNous n'avons aucunement autorisé, ni personne ne nous a demandé de publier cette photo dans un magazine national et de surcroit au milieu d'un article parlant de 'cocaïne, nouvelle génération de night clubbers au maroc'..rnrnJe suis aujourd'hui rentré en France, et j'occupe un poste où mon image doit être préservée.rnrnQuelles sont les procédures que je peux engager à moindre frais pour obtenir réparation de ce préjudice de mon image ?rnrnMerci de votre aide précieuse

Par **Jurigaby**, le **30/01/2008** à **19:09**

Bonjour.rnrnJe sais pas, c'est e Droit marocain qui s'applique.. Faut voir ça avec un spécialiste du pays.